

## **Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2024 – Assureurs de dommages autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Les annexes du présent avis contiennent les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2024.

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

### **Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou s'il refuse de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

### **Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/>

Veuillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

### **Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : [Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 24 octobre 2024

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE DOMMAGES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2024**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle membre d'une fédération, Société mutuelle et Union Réciproque</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
• Relevé annuel P&C (PC1/PC2/PC3/PCPROV)	-	Excel	60 jours
• Relevé annuel P&C (PC1/PC2/PCPROV), dûment <b>signé</b> . - Renseignements annuels sur l'assureur (page 10.10 à 10.17) - si applicable - Organigramme (page 10.30) - État des flux de trésorerie (page 20.52) - Notes afférentes aux états financiers audités (page 20.60) - Attestation portant sur le relevé annuel - Président/Chef de la direction, dûment <b>signée</b> (page 99.10) - Attestation portant sur le relevé annuel - Administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 99.20)	-	PDF	60 jours
• Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.10, 20.11 et 20.22 à 20.60 (excluant les pages sur la conciliation des passifs), dûment <b>signé</b> .	-	PDF	60 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé P&C, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
• Relevé relatif au test du capital minimal - TCM (PC4) / Test de suffisance de l'actif des succursales - TSAS (PC4).	-	Excel	60 jours
• Relevé relatif au test du capital minimal - TCM (PC4) / Test de suffisance de l'actif des succursales - TSAS (PC4), dûment <b>signé</b> . <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.**</b>	-	PDF	90 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé TCM/TSAS, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)	710	PDF	90 jours
• Copie des principales lettres de crédit et des confirmations des fiduciaires concernant les dépôts reçus au bénéfice de l'assureur inscrits à la p.70.60 du relevé annuel. Cette confirmation doit inclure le texte suivant ou l'équivalent: « Nous confirmons détenir au 31 octobre 2024, au bénéfice de (nom de l'assureur), la somme de _____ \$ déposée par (nom du réassureur). » (si applicable)	180	PDF	60 jours
• Plan d'affaires pour l'année 2025, incluant une prévision du bilan, de l'état des résultats et du Test sur le capital minimal (TCM).	190	PDF	60 jours
• États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
• Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
• États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des entreprises associées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	PDF	60 jours
• Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
• Tableaux supplémentaires - Rapport de l'actuaire désigné. (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	410	Excel	60 jours
• Tableaux d'analyse sur les sinistres non payés et le rapport sinistres-primés.	-	Excel	60 jours
• Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	<b>Note 1</b>
• Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> . (Les instructions seront disponibles sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2025</b>
• Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a>	510	Excel	<b>31 octobre 2025</b>
• Examen par des pairs - ESF. (si applicable)	520	PDF	<b>Note 2</b>
• Notes de couverture de réassurance, incluant celles afférentes à tous les traités ou ententes de réassurance qui seront en vigueur en 2025. (si applicable)	590	PDF	60 jours
• Rapport du Comité d'éthique, dûment <b>signé</b> .	760	PDF	60 jours

**Note 1 : dans les 30 jours suivant la diffusion du rapport de l'actuaire désigné.**

**Note 2 : au plus tard le 31 décembre.**

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

\*\*Le ratio du TCM doit être audité annuellement par un auditeur. Le rapport d'audit portant sur le ratio du TCM doit être distinct de celui de l'auditeur qui accompagne le relevé annuel P&C déposé à l'Autorité. L'audit doit être effectué conformément aux normes relatives aux missions d'audit établies par le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada. L'opinion de l'auditeur doit porter sur le respect de la Ligne directrice TCM lors de l'établissement du ratio TCM présenté à la page 10.00 du relevé du TCM.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE DOMMAGES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2024**

ANNEXE 2

<b>CHARTRE DU CANADA CHARTRE EXTRA-PROVINCIALE</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Union réciproque</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé annuel P&amp;C (PC1/PC2/PC3/PCPROV).</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé annuel P&amp;C (PC1/PC2/PC3/PCPROV), dûment <b>signé</b>.</li> <li>Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.10 à 10.15)</li> <li>Organigramme (page 10.30)</li> <li>État des flux de trésorerie (page 20.52)</li> <li>Notes afférentes aux états financiers audités (page 20.60)</li> <li>Attestation portant sur le relevé annuel - Président/Chef de la direction, dûment <b>signée</b> (page 99.10)</li> <li>Attestation portant sur le relevé annuel - Administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 99.20)</li> </ul>	-	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.10, 20.11 et 20.22 à 20.60 (excluant les pages sur la conciliation des passifs), dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	-	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation de conformité des versions - Relevé P&amp;C, dûment <b>signée</b>. <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	110	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé relatif au test du capital minimal - TCM (PC4) / Test de suffisance de l'actif des succursales - TSAS (PC4).</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé relatif au test du capital minimal - TCM (PC4) / Test de suffisance de l'actif des succursales - TSAS (PC4), dûment <b>signé</b>. <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.**</b></li> </ul>	-	PDF	90 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation de conformité des versions - Relevé TCM/TSAS, dûment <b>signée</b>. <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	710	PDF	90 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie des principales lettres de crédit et des confirmations des fiduciaires concernant les dépôts reçus au bénéfice de l'assureur inscrits à la p.70.60 de l'état annuel. Cette confirmation doit inclure le texte suivant ou l'équivalent: « Nous confirmons détenir au 31 octobre 2024, au bénéfice de (nom de l'assureur), la somme de ____ \$ déposée par (nom du réassureur).» (si applicable)</li> </ul>	180	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>États financiers audités présentés aux actionnaires, aux membres ou aux personnes formant l'Union, dûment <b>signés</b>. (version « officielle »)</li> </ul>	200	PDF intelligent*	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)</li> </ul>	200	PDF	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	400	PDF intelligent*	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de l'actuaire désigné – Tableaux supplémentaires qui sont déposés auprès de votre régulateur principal.</li> </ul>	410	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tableaux d'analyse sur les sinistres non payés et le rapport sinistres-primés.</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)</li> </ul>	440	PDF	<b>Note 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	500	PDF intelligent*	<b>31 octobre 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/</a></li> </ul>	510	Excel	<b>31 octobre 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen par des pairs - ESF. (si applicable)</li> </ul>	520	PDF	<b>Note 2</b>

**Note 1 : dans les 30 jours suivant la diffusion du rapport de l'actuaire désigné.**

**Note 2 : au plus tard le 31 décembre.**

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

\*\* Seulement les sociétés d'assurance hypothécaire sont tenues de déposer le Relevé financier annuel AH ainsi que leur test de suffisance du capital au moyen du Relevé sur le test de suffisance du capital (TSAH).